

Guide pratique pour les enregistrements vidéo

Dans les arts de la scène, les enregistrements vidéo de la vie artistique jouent un rôle primordial. Ils documentent les répétitions, servent de matériel promotionnel et, en règle générale, constituent, avec les photographies et les documents textuels, les témoignages les plus importants du travail artistique.

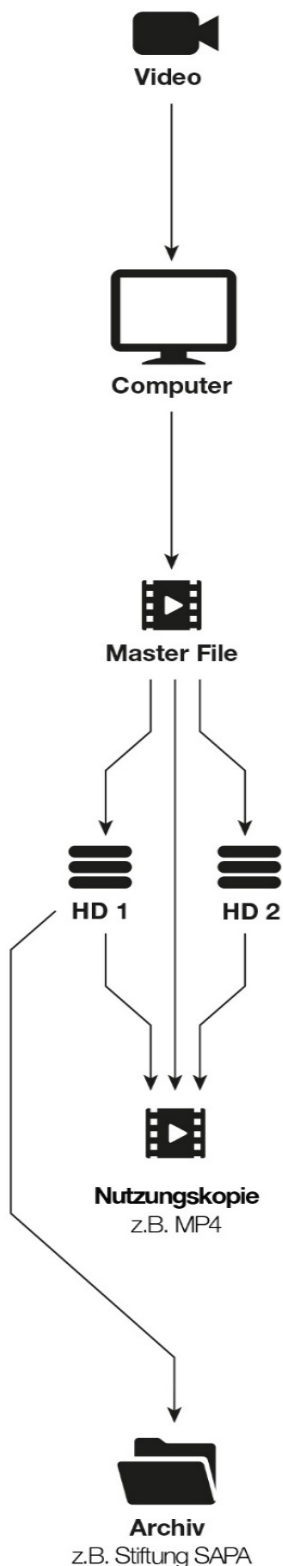
Malheureusement la durée de vie des vidéos est limitée. Les changements rapides des normes techniques ont parfois de lourdes conséquences et l'obsolescence des lecteurs vidéo peut empêcher de visionner une vidéo pourtant récemment enregistrée. Avec les formats de bandes analogiques, chaque copie engendre une perte d'information importante.

Au niveau juridique, il convient également de préciser dans quelle mesure un enregistrement vidéo peut être considéré dans le futur comme un témoin du travail artistique, et utilisé, par exemple, pour des fins de recherche.

Pour toutes ces raisons il est urgent que les enregistrements vidéo soient traités en amont avec soin afin d'éviter le risque de les perdre de manière irrémédiable. Ce document sert de guide pratique ; on y trouve des informations concernant les problèmes et dangers majeurs qui guettent les enregistrements vidéo ainsi que des solutions pour y remédier.

CONTENU

- L'enregistrement vidéo
- Le montage
- Le stockage
- Les anciennes bandes vidéo
- Aspects juridiques
- Petit glossaire
- Conseil et contact



L'enregistrement vidéo

- Planifier la documentation vidéo lors de la préparation du projet et clarifier les aspects juridiques (voir ci-dessous).
- Travailler avec des personnes expérimentées utilisant du matériel professionnel.
- Pour une documentation exhaustive, il est recommandé de filmer un plan large en continu avec une caméra.
- Le fait de filmer un plan rapproché à l'aide d'une ou deux caméras supplémentaires aide à structurer la documentation de façon dynamique lors du montage.
- Lors d'enregistrement sur une carte mémoire, utiliser la qualité la plus élevée et la compression la plus basse possible.

Le montage

- La documentation vidéo doit commencer avec une image de test pour la couleur (60 secondes) et un signal de référence (diapason) (1000 Hz–18 dB).
- Outre les informations concernant l'auteur, le titre et l'année, l'enregistrement requiert un générique détaillé mentionnant tous les participants (y compris les danseur-euse-s, acteur-rice-s, la musique, la mise en scène, la vidéo, etc.).
- Un fichier master sans compression doit être exporté depuis le programme d'édition.
- Le fichier master doit impérativement être copié sur deux disques durs externes (HDD).
- Le format vidéo du master doit être répandu et avoir la qualité de l'enregistrement original.

Le stockage

- Les fichiers doivent être sauvegardés sur deux supports de données et conservés à deux endroits différents.
- Le fichier master doit être nommé de façon claire avec 31 signes au maximum (sans espaces ni caractères spéciaux).
- Il faut impérativement conserver une description comportant les éléments les plus importants au niveau du contenu, des personnes et de la technique. Les dates d'enregistrement et de la copie doivent également y figurer.
- Sur demande, les fichiers numériques peuvent être stockés de manière sécurisée sur les bandes magnétiques (LTO) de la Fondation SAPA.

Les anciennes bandes vidéo

- Stocker les cassettes vidéo verticalement (avec la bobine pleine vers le bas) dans leurs boîtiers sur des étagères à l'abri de la poussière et avec suffisamment de circulation d'air.
- Stocker les cassettes vidéo dans un environnement frais (pas de lumière directe !) et sec. Eviter toute fluctuation d'humidité de l'air et de température.
- Entreprendre des contrôles d'état réguliers (tous les 2-3 ans) afin de détecter rapidement tout changement d'état.
- Toujours rembobiner les cassettes vidéo jusqu'au début ou la fin.
- Pour la conservation - et si besoin l'archivage - de cassettes vidéo analogiques plus anciennes (par exemple VHS, S-VHS, HI8, VIDEO8, U-MATIC etc.), il est conseillé de faire appel à une institution spécialisée dans la conservation professionnelle, cela dans le but d'assurer la lisibilité du contenu malgré l'obsolescence des cassettes vidéo et des appareils de lecture.
- Selon la qualité de l'enregistrement et de la bande, un transfert d'urgence peut être nécessaire. Pour les interventions moins urgentes, il faut néanmoins planifier soigneusement le transfert des vidéos dans un nouveau format. Dans tous les cas, les originaux doivent impérativement être conservés dans un environnement climatique optimal (frais et sec).

Aspects juridiques

Avant chaque enregistrement vidéo, il est important d'obtenir le consentement écrit des artistes participants concernant l'utilisation ultérieure de ces enregistrements. Les informations concernant la musique utilisée et les droits d'utilisation relatifs doivent être obtenues auprès du titulaire des droits ou d'une société de gestion des droits.

Les droits doivent inclure les utilisations ultérieures suivantes :

- Intégration dans les archives de la Fondation SAPA.
- Etablissement des copies d'archives nécessaires (notamment la numérisation) à des fins de conservation de l'œuvre.
- Intégration dans les catalogues online et offline de la Fondation SAPA.
- Mise à disposition du public d'images fixes et d'un fichier streaming complet dans le catalogue online.
- Possibilité de consulter l'intégralité sur place.
- Prêt et utilisation à des fins d'apprentissage, de recherche et de médiation.
- Visualisation au sein de la Fondation SAPA.

Petit glossaire

FILE	Fichier numérique
HDD	Hard Disk Drive : Disque dur pour la sauvegarde des fichiers numériques.
MASTER	Fichier master : Est considéré comme œuvre valable en termes d'archivage.
HD	High Definition : Haute résolution.
PLAN LARGE	Cadrage sélectionné, qui rend visible l'ensemble des activités sur la scène.
PLAN RAPPROCHE	Cadrage sélectionné, qui rend visible une personne sur la scène.

- CARTE MEMOIRE** Aussi appelée **FLASH CARD** ou **MEMORY CARD**. Il s'agit d'un support de stockage compact et réinscriptible sur lequel peut être sauvegardé n'importe quel fichier comme par exemple des textes, des images ainsi que des fichiers audio et vidéo.
- CODEC** Techniques qui codent et décodent numériquement les données ou les signaux.

Conseils et contact

La Fondation SAPA, Archives suisses des arts de la scène dispose d'un propre centre de compétences et de services dans le domaine de la conservation vidéo. Elle offre un soutien afin de trouver des solutions concernant la conservation des enregistrements vidéo.

Le guide pratique a été défini en collaboration avec l'association Memoriav, engagée de manière active et durable pour la préservation, la valorisation et l'utilisation à large échelle du patrimoine culturel audiovisuel. Le site internet <https://memoriav.ch/?lang=fr> fournit de plus amples informations sur la gestion des vidéos et en particulier des recommandations relatives à la conservation des documents vidéo.

Berne

Schanzenstrasse 15
3001 Berne
031 301 52 52

Mittelstrasse 43
3012 Berne

Lausanne

Avenue Villamont 4
1005 Lausanne
021 323 77 48

Zurich

Limmatstrasse 265
8005 Zurich
043 205 29 02

<https://sapa.swiss/fr/contact/>

Normes techniques actuelles: 2019.